



Projet pédagogique été 2017

Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Plonévez-Porzay

Organisateur : Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay

Rue Camille Danguillaume

29150 CHATEAULIN

02 98 16 14 00

Structure : Accueil collectif de mineur n°0290861CL000316

Responsables : Présidente de la communauté de communes, Gaëlle Nicolas

Directrice de l'ALSH, Morgane Guéguen

Adjointe de direction, Morgane Le Cloarec

Implantation : Maison de l'enfance

Rue des Eglantines

29550 PLONEVEZ-PORZAY

02 98 92 54 56

alsh.plonevezporzay@ccpcp.bzh

Le projet pédagogique est un document contractuel élaboré par l'équipe d'animation, à destination des familles et des partenaires. Il s'appuie sur le projet éducatif de la communauté de communes et en définit les orientations. Le projet pédagogique doit permettre de comprendre les objectifs de la structure et détaille l'organisation mise en œuvre et les moyens mobilisés pour atteindre ces objectifs.

SOMMAIRE

| | |
|--|----------------|
| Identité..... | Page 1 |
| Sommaire..... | Page 2 |
| Présentation de la structure..... | Pages 3 et 4 |
| Objectifs pédagogiques de la structure | Pages 4 à 6 |
| Moyens mis en œuvre : | |
| Locaux..... | Pages 6 et 7 |
| Sécurité..... | Page 7 |
| Equipe d'animation..... | Pages 8 et 9 |
| Déroulement d'une journée type..... | Pages 9 à 13 |
| Moyens de communication..... | Pages 13 et 14 |
| Moyens d'évaluation..... | Pages 14 et 15 |

Présentation de la structure

Organisateur et partenaires

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) Les Lapousig à Plonévez-Porzay est une structure destinée aux enfants de 2 à 12 ans. Depuis le 1^{er} janvier 2017, ce service est proposé et géré par la Communauté de Communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay (CCPCP).

Afin de répondre aux besoins des familles, la CCPCP dispose de quatre ALSH sur le territoire : Châteaulin, Pleyben, Plomodiern et Plonévez-Porzay.

L'accueil de loisirs de Plonévez-Porzay est agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Finistère (DDCS) et la Protection Maternelle et Infantile (PMI). La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) participe au financement et à l'accompagnement de la structure, notamment par le biais d'un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ).

Modalités d'accueil

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants de plus de 2 ans dès lors qu'ils sont scolarisés et jusqu'à 12 ans révolus. Durant les vacances d'été nous sommes ouverts du lundi au vendredi à partir du 10 juillet et jusqu'au 29 août 2017 inclus.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- 7h30-8h30 : garderie
- 8h30-17h30 : accueil de loisirs
- 17h30- 18h30 : garderie

Notre capacité maximale d'accueil durant l'été est de 48 places (16 pour les moins de 6 ans et 32 pour les plus de 6 ans).

Le matin les activités ont lieu à la Maison de l'enfance de Plonévez-Porzay, située rue des Eglantines sur le parking des écoles.

L'après-midi, si la météo le permet, les enfants se rendent en car jusqu'à notre terrain d'accueil situé près de la plage de Sainte Anne La Palud.

Les parents doivent donc :

- Le matin : déposer les enfants à la Maison de l'enfance
- Le soir : récupérer les enfants à Sainte Anne La Palud.

En cas de météo défavorable la journée entière se déroule dans nos locaux à la maison de l'enfance. Les jours de sortie (en général le vendredi) les enfants doivent être amenés et récupérés à la maison de l'enfance.

Durant l'été et en fonction des effectifs, les enfants sont répartis en trois tranches d'âges :

- Les 2-5 ans
- Les 6-8 ans
- Les 9-12 ans

Des activités adaptées à leurs envies et à leur âge sont proposées par les animateurs.

Les objectifs pédagogiques de la structure

Autonomie : favoriser les prises d'initiatives, aider l'enfant à mieux se connaître, exposer ses idées.

- Le mobilier et le matériel sont adaptés à la taille des enfants pour les à « faire seul ».
- Les animateurs aident (sans assister) les enfants dans les actes de la vie quotidienne : lacer les chaussures, couper la viande, s'habiller...
- Des « temps libres » sont proposés en début de matinée et en fin de journée pour que les enfants puissent laisser libre cours à leur imagination et créer du lien entre eux.
- Des temps dits « carte blanche » sont proposés dans la semaine : les enfants se réunissent et font des propositions d'activités, de jeux... ils votent ensuite pour décider du programme de la journée.
- Les enfants sont invités à aider les animateurs et participer aux tâches de gestion quotidienne (service et préparation du goûter, nettoyage et débarrassage des tables...).

Accessibilité à tous :

- Les tarifs sont modulés en fonction des ressources familiales afin de permettre à tous les enfants du territoire de profiter de temps de loisirs.
- Les enfants porteurs de handicap ou éprouvant des difficultés particulières (troubles du comportement, problèmes de santé...) sont les bienvenus dans notre structure. Un accueil particulier leur est réservé après avoir pris le temps d'échanger avec leur famille. Dans la mesure du possible nous mettons tout en œuvre pour que ces enfants puissent bénéficier d'un accueil de qualité. La directrice du service est éducatrice spécialisée de formation et apporte son soutien à l'équipe d'animation pour que l'accueil puisse se faire dans de bonnes conditions (échanges de pratique et information des animateurs, sensibilisation des autres enfants par le biais de discussions, de lectures ou de jeux...).
- Les enfants accueillis viennent de tout milieu social et fréquentent différents établissements scolaires : l'ALSH est un lieu de rencontres.

Citoyenneté : intégrer l'enfant à la vie du territoire, inciter l'enfant à devenir acteur de ses loisirs, apprendre à respecter le droit à la différence.

- Des partenariats sont créés avec des associations, des collectivités ou d'autres organismes locaux : organisation de journées inter-centres avec les autres ALSH du territoire, participation au fleurissement et

à la décoration du bourg, organisation d'une journée intergénérationnelle avec le Centre Local d'Information et de Coordination...

- Des temps de réunion sont organisés avec les enfants pour qu'ils puissent s'exprimer sur la vie du centre : le fonctionnement, les activités, les règles de vie...
- Tous les enfants sont différents : ils n'ont pas les mêmes envies, les mêmes besoins, le même physique, le même mental, les mêmes capacités, la même couleur de peau... cette différence est une richesse ! Par le biais d'échanges, de lectures, de jeux... l'équipe d'animation est là pour créer du lien entre tous ces enfants et faire en sorte que chacun respecte le droit à la différence.

Enrichissement culturel et relationnel (épanouissement) de l'enfant :

- L'accueil de loisirs est un lieu de socialisation où l'on apprend à se découvrir et à aller vers les autres. C'est l'occasion pour les plus jeunes de sortir de la sphère familiale et de se confronter au monde extérieur (jeux de rôles, histoires, balades, jeux d'équipe...). Pour les plus grands c'est le moment d'affirmer sa personnalité tout en apprenant à vivre en collectivité (activités d'expression comme le théâtre, jeux de coopération et d'opposition...).
- Les enfants sont en vacances, les notions de plaisir et de détente sont importantes pour nous (droit de « ne rien faire », droit de se reposer ou choix de participer aux activités).
- L'animateur joue un rôle important pour l'épanouissement de l'enfant : il est là pour aider, encourager, accompagner, rassurer, jouer...

Education : favoriser l'éducation à travers les règles de vie (sécurité, santé, entraide et coopération) :

- Nous mettons du sens derrière nos actions et favorisons le développement psychomoteur, intellectuel, affectif et social de l'enfant par le biais d'activités variées adaptées aux besoins et aux demandes des jeunes.
- Les règles de vie de la structure sont élaborées avec les enfants après des échanges qui doivent définir les bases de la vie en groupe et ainsi permettre à chacun de passer un bon moment dans notre collectivité (expliquer les interdits pour mieux respecter les règles, connaître l'environnement de la structure pour mieux appréhender les dangers).
- L'éducation à la santé tient une place importante dans notre structure. Les enfants sont en construction et les animateurs sont là pour les éveiller à ce qui est bon pour eux : alimentation saine, respect du rythme physiologique (besoin d'activité physique/ besoin de repos), prendre soin de son corps (se laver les mains, mettre de la crème solaire, boire régulièrement de l'eau...).
- L'entraide et la coopération sont des valeurs fortes que nous souhaitons transmettre aux enfants : les groupes d'âges sont régulièrement mélangés pour permettre l'entraide entre les petits et les grands, nous proposons souvent des jeux de coopération plutôt que des jeux d'opposition.

Respect du rythme de l'enfant :

- Un temps d'accueil est proposé en début de matinée pour que chaque enfant arrive à son rythme et s'occupe comme il le souhaite (lecture, dessin, jeux de construction ou d'imitation...). Il s'agit également d'un moment privilégié d'échange entre les parents et les animateurs. Un temps libre est également proposé en fin de journée après le goûter.
- Après le temps d'accueil les enfants sont répartis dans des salles différentes par groupes afin de permettre le respect du rythme et des envies spécifiques à chaque tranche d'âges.

- En début d'après-midi un temps de sieste est proposé aux enfants les plus jeunes (2-5 ans) dans une salle équipée de lits individuels. L'animateur raconte une histoire aux enfants pour favoriser le retour au calme et leur permettre de s'endormir tranquillement pour ceux qui le souhaitent. Le réveil se fait de manière échelonnée afin de respecter le rythme de chacun. Lorsque nous restons toute la journée à la maison de l'enfance il n'y a pas d'heure de réveil : les enfants qui en ont besoin peuvent dormir toute l'après-midi jusqu'au goûter si ils le souhaitent.
- Pour les plus de six ans, un temps calme est proposé après le repas. Deux espaces peuvent être aménagés suivant les demandes : la salle d'accueil pour la lecture ou le dessin, la salle de motricité pour la relaxation.
- Les journées à l'accueil de loisirs peuvent être très rythmées entre les temps d'activités, les repas, la baignade... mais nous essayons de laisser du temps aux enfants pour qu'ils puissent s'occuper librement : jouer ensemble, ne rien faire, se reposer, inventer...

Projet participatif et concerté avec les familles, les enfants et les associations :

- L'accueil de loisirs n'est pas qu'un mode de garde, la structure répond à une demande et est un acteur du développement local.
- L'équipe d'animation se doit d'être disponible et à l'écoute des familles pour permettre un accueil personnalisé et que chacun puisse exprimer ses questions, doutes ou suggestions.
- Les temps d'animation sont découpés de différentes manières dans la semaine avec des moments où les activités sont proposées par les animateurs et d'autres où ce sont les enfants qui choisissent le programme.
- Nous partageons régulièrement des petits moments de vie de la structure en exposant des photos, des œuvres d'art...
- Les Lapousig sont tournés vers l'extérieur : des projets et temps d'animation sont proposés avec des associations locales et ouverts à tous, notamment aux familles, par le biais de spectacles, goûters, expositions...
- Pour qu'un projet soit vivant chacun peut apporter sa pierre à l'édifice !

Les moyens mis en œuvre

Les locaux

La maison de l'enfance est située rue des Eglantine, sur le parking des écoles à Plonévez-Porzay. Nous disposons de trois salles d'activités :

- La salle d'accueil : pour les temps de garderie et les temps d'activités. Cette salle est principalement utilisée pour les plus de 6 ans. Nous y retrouvons : un coin lecture, un coin jeux de construction, un coin dessin et bricolage et le bureau des animateurs.
- La salle des p'tits loups : pour les activités des plus petits avec un coin lecture, un espace jeux d'imitation et de construction et un placard pour le matériel pédagogique.
- La salle de motricité : utilisée par tous les groupes pour les activités sportives, les temps de relaxation ou les jeux d'expression.

D'autres espaces sont également mis à notre disposition durant la journée :

- La salle de sieste : utilisée pour les temps de repos des 2-5 ans.
- La cantine : située à quelques mètres de la maison de l'enfance et qui nous sert uniquement pour le repas de midi.
- Les installations sportives : la salle omnisports et la salle polyvalent accolée, les terrains de foot, le terrain multisports.

Durant l'été tous les après-midis ont lieu à Sainte Anne La Palud sur notre terrain d'accueil situé à Treguer Plage (entre le camping et le parking du poste de secours). C'est un espace non clôturé mais délimité par des talus. Nous disposons d'un bungalow pour le stockage du matériel, l'espace bureau et l'infirmierie, d'un WC avec lavabo et de deux tentes marabout.

Nous profitons de ce cadre exceptionnel pour sensibiliser les enfants au respect de la nature tout en bénéficiant de terrains de jeux privilégiés comme les dunes ou la plage. Si la météo le permet nous organisons des baignades tous les après-midis pour les enfants qui le souhaitent. La plage est surveillée par des maitres-nageurs sauveteurs. Un périmètre équipé de cordes et bouées est installé pour permettre une baignade en toute sécurité.

La sécurité

Il est demandé à chaque famille d'accompagner tous les matins leur enfant jusqu'à la salle d'accueil et d'informer l'équipe de la personne qui viendra récupérer l'enfant en fin de journée. Une autorisation écrite (jointe au dossier d'inscription) est indispensable pour qu'une tierce personne puisse récupérer l'enfant.

Durant la journée et en dehors des temps d'accueil les locaux sont fermés à clé. Une sonnette se situe près de la porte d'entrée.

En fin d'après-midi il est demandé aux parents d'être très prudents lorsqu'ils récupèrent leur enfant à Sainte Anne La Palud. Pour des raisons de sécurité, il est obligatoire de garer son véhicule derrière les talus qui délimitent l'espace de jeu des enfants.

L'équipe d'animation

Durant l'été 2017 la composition de l'équipe est la suivante :

Juillet :

- Direction :
 - Morgane Guéguen (diplômée d'Etat Educateur Spécialisé).
- Sous-direction et animation :
 - Morgane Le Cloarec (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur en cours, CAP Petite Enfance)
- Animation :
 - Lola Arhan (CAP Petite Enfance et BAFA)
 - Sarah Philippe (BAFA)
 - Léo Goemaere (BAFA et Surveillant de Baignade)
 - Quentin Guéguen (BAFA)
 - Elise Urvoas (stagiaire BAFA)
 - Kellian Dupont (stagiaire BAFA)

Août :

- Direction :
 - Morgane Guéguen (diplômée d'Etat Educateur Spécialisé).
- Sous-direction et animation :
 - Morgane Le Cloarec (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur en cours, CAP Petite Enfance)
- Animation :
 - Sarah Philippe (BAFA)
 - Léo Goemaere (BAFA et Surveillant de Baignade)
 - Elia Piriou (BAFA et Surveillant de Baignade)
 - Morgane Blouet (BAFA)
 - Célia Bourdoux (BAFA)
 - Anael Starosta (BAFA)
 - Aurore Delannoy (stagiaire BAFA)

Le rôle de l'équipe est d'animer des temps d'activités variés et adaptés aux enfants. Elle partage ses connaissances tout en aidant l'enfant à s'investir dans ce qu'il fait et à devenir autonome. L'animateur est un repère pour l'enfant. Il doit être identifiable par tous (grâce notamment aux portraits photos affichés dans le hall d'accueil), apporter plaisir et sécurité aux jeunes, tout en respectant la réglementation des accueils collectifs de mineurs et le projet pédagogique de la structure.

Les animateurs travaillent en général en binôme durant une semaine auprès du même groupe d'enfants. La semaine suivante les binômes et les groupes changent pour que les enfants puissent avoir contact avec tous les animateurs de la structure.

Durant l'été la gestion de la cantine (mise en place, service, vaisselle, ménage) et l'entretien des locaux sont confiés à deux agents de service : Nadine Herjean et ...

Déroulement d'une journée type

Pour tous

De 7h30 à 8h30 : garderie (salle d'accueil de la maison de l'enfance). Accueil des enfants et de leurs parents par un animateur. Temps de jeu libre (dessin, lecture, jeux de société, dinette, jeux de construction...).

De 8h30 à 9h50 : arrivée échelonnée des enfants

- Temps de jeu libre.
- Temps d'échange entre les animateurs et les familles (programme de la journée, informations diverses...). Les animateurs sont là pour assurer une bonne transition car le moment de la séparation peut être difficile pour certains enfants.
- Préparation des activités du matin pour l'équipe d'animation.

De 9h50 à 10h00 : mise en place de la matinée

- Appel des enfants inscrits.
- Récapitulatif du programme de la journée, du menu, des informations diverses...
- Répartition des enfants par groupes (en fonction des jours soit par âges, soit par choix d'activité) et rassemblement dans les différents espaces (salle d'accueil, auditorium, salle de motricité, cour, salle omnisports, terrains extérieurs...).

Pour les 2-5 ans

De 10h00 à 11h15 : temps d'activité

- Ce temps est souvent découpé sous forme de mini ateliers (bricolage, jeux collectifs, lecture, chant...) pour répondre au mieux aux capacités d'attention limitées des plus jeunes.
- Rangement des locaux et du matériel utilisé.

De 11h15 à 11h30 : temps de préparation avant le repas.

- Passage aux toilettes.
- Lavage des mains.
- Rangement des affaires personnelles (vestes, sacs...).

De 11h30 à 12h15 : temps de repas à la cantine (située à quelques mètres de la maison de l'enfance)

- Repas en petits groupes avec un animateur par table pour aider ceux qui en ont besoin.
- Les repas sont livrés par une société de restauration et réchauffés sur place.
- Les animateurs incitent les enfants à goûter à tous les aliments.

De 12h15 à 12h30 : temps de transfert jusqu'à la salle de sieste.

- Passage aux toilettes.
- Lavage des mains.
- Récupération des doudous.

De 12h30 à 13h50 : temps de sieste.

- Chaque enfant a un couchage individuel. Des couvertures sont fournies pour ceux qui le souhaitent.
- Ce temps de repos est indispensable pour permettre aux plus petits de faire une pause. Il est important de respecter le sommeil de chacun.
- Le réveil se fait de manière échelonnée, les enfants qui ne dorment pas peuvent rejoindre le groupe des plus grands pour le temps calme.

Pour les 6-12 ans

De 10h00 à 12h00 : temps d'activité

- Les enfants sont répartis soit par groupes d'âges (6-8 ans et 9-12 ans) soit par choix d'activités.
- Temps de rangement des locaux et du matériel utilisé : les enfants volontaires aident les animateurs.

12h00 : arrivées et départs.

- Arrivée dans la salle d'accueil des enfants venant pour l'après-midi.
- Départ des enfants présents uniquement le matin.

De 12h00 à 13h00 : temps de repas à la cantine.

- Les repas sont livrés par une société de restauration et réchauffés sur place.
- Le service est assuré par l'équipe d'animation.
- Les animateurs incitent les enfants à goûter à tous les aliments.
- Les enfants aident les animateurs pour débarrasser les tables.

De 13h00 à 13h50 : temps calme dans la salle d'accueil.

- Ce moment de calme est indispensable pour le respect du rythme de l'enfant et permettre de se ressourcer pour retrouver de l'énergie pour les activités de l'après-midi.
- Lors de ce temps calme, les enfants peuvent lire, dessiner ou discuter tranquillement. Pour ceux qui le souhaitent, une séance de relaxation en musique peut être proposée dans la salle de motricité.
- Une fois par semaine les enfants organisent une réunion pour que chacun puisse s'exprimer sur la vie du centre (les activités, les règles de vie, l'utilisation des salles...). Un responsable de réunion est choisi et devra faire un résumé à l'équipe d'animation qui pourra prendre en compte les différentes remarques pour améliorer le fonctionnement du centre.

13h30 : arrivées et départs.

- Arrivée dans la salle d'accueil des enfants venant pour l'après-midi.
- Départ des enfants présents uniquement le matin avec repas.

Pour tous (les jours de beau temps)

De 13h50 à 14h00 : temps de préparation pour le départ à Sainte Anne La Palud.

- Crème solaire
- Passage aux toilettes
- Récupération des sacs

De 14h00 à 14h05 : départ pour Sainte Anne La Palud.

- Un car d'une société privée vient chercher tous les enfants pour aller à la plage.
- Les enfants montent dans le car avec l'aide des animateurs, qui vérifient que les règles de sécurité sont respectées (notamment pour la mise en place des ceintures).
- Les animateurs sont présents dans le car avec les enfants (sauf ceux qui assurent la garderie du soir. Ils se rendent à Sainte Anne La Palud avec leur véhicule personnel)

De 14h05 à 14h15 : arrivée à Sainte Anne La Palud.

- Rangement des sacs des enfants.
- Répartition par groupes.

De 14h15 à 16h10 : temps d'activités.

Baignades

- Si le temps le permet une baignade est organisée en début d'après-midi pour les enfants qui le souhaitent.
- La baignade est encadrée par la directrice ou un de nos surveillants de baignade, en collaboration avec les maitres-nageurs sauveteurs.
- Les consignes de baignade sont rappelées avant chaque entrée dans l'eau, un périmètre de sécurité délimite la zone de baignade, plusieurs animateurs sont présents dans l'eau pour assurer la sécurité des enfants et partager un moment de plaisir avec eux.
- La baignade dure environ 15 minutes par groupe.
- En attendant leur tour de baignade les enfants jouent sur la plage avec du matériel mis à disposition. Ils doivent obligatoirement garder leur tee-shirt et leur casquette avant et après la baignade.

Activités

- La force de notre projet d'animation durant l'été est le site de Sainte Anne La Palud. Nous nous appuyons sur ce lieu pour proposer des animations qui permettent aux enfants de découvrir la richesse de notre littoral tout en respectant l'environnement. Nous ne disposons pas d'électricité sur le campement, toutes les activités se font donc sans cette énergie.
- Nous profitons du site mis à disposition (plage, dunes) pour proposer essentiellement des jeux collectifs (poule renard vipère, chasse à l'homme, thèque...) ou des activités nature (pêche à pied, landart, ramassage de bois flottés, balade, découverte de l'environnement...).

De 16h10 à 16h30 : goûter sous les tentes

- Le goûter (fourni par l'ALSH) est préparé par les animateurs avec l'aide des enfants.
- Les enfants sont tous regroupés sous les tentes ou peuvent choisir de goûter par petits groupes sur la plage ou dans les dunes.

De 16h30 à 17h00 : temps libre sur le terrain d'accueil.

17h00-17h30 : fin de l'accueil de loisirs, arrivée des parents.

- Pour les enfants qui ne fréquentent pas la garderie les parents viennent les récupérer sur le terrain d'accueil. Pour des raisons de sécurité il est demandé aux familles de garer leurs voitures derrière le talus qui délimite le terrain.
- Temps d'échange entre les animateurs et les parents : bilan de la journée, informations diverses...

De 17h30 à 18h30 : garderie.

- Départ échelonné des enfants.
- Temps de jeux libres avec le matériel mis à disposition (ballons, jeux d'adresse, feuilles et crayons, jeux de cartes...).

18h30 : fin de journée.

- Tous les parents doivent avoir récupéré leurs enfants à 18h30 au plus tard. Pour des questions d'organisation il est indispensable de respecter cet horaire.

Pour tous (les jours de mauvais temps)

L'après-midi se déroule dans nos locaux à la maison de l'enfance de Plonévez-Porzay. Les activités sont aménagées pour permettre à chacun de choisir un atelier.

Le temps de sieste des plus petits peut être prolongé pour ceux qui le souhaitent, chacun se réveille à son rythme.

Les parents récupèrent leurs enfants à la maison de l'enfance en fin de journée. Il en est de même les jours de sortie (en général le vendredi).

Les moyens de communication

Avec les familles

Le principal mode de communication utilisé est le mail, via l'adresse suivante :

alsh.plonevezporzay@ccpcp.bzh

Avant la première venue à l'ALSH les familles et leurs enfants sont invités à venir découvrir la structure et l'équipe d'animation pour permettre un premier contact rassurant pour tous.

L'inscription à l'accueil de loisirs nécessite de compléter un certain nombre de documents :

- Le dossier d'inscription (valable de janvier à décembre)
- Le règlement intérieur
- La fiche de réservation de la période (juillet ou août).

La direction adresse ensuite un mail à la famille pour confirmer ou non l'inscription en fonction des places disponibles.

Les programmes d'activités et les informations utiles sont envoyés par mail chaque semaine aux familles pour la semaine suivante. Un tableau d'affichage est également présent dans le hall d'entrée de la maison de l'enfance.

Les familles peuvent également prendre contact avec l'ALSH par téléphone au 02 98 92 54 56. Les documents d'inscription peuvent aussi être retirés à la mairie de Plonévez-Porzay.

Avec les enfants

Les enfants sont les moteurs de notre structure. Ce sont leurs vacances et ils ont leur mot à dire pour permettre une organisation optimale et adaptée au plus grand nombre.

A la fin des activités nous faisons régulièrement des bilans afin qu'ils puissent s'exprimer librement sur ce qui leur a plu, ce qu'ils n'ont pas aimé, ce qui est à refaire...

Des temps de réunion sont ponctuellement prévus en début d'après-midi, pour que les enfants donnent leur avis sur l'organisation de la structure, la vie du centre, les activités, l'ambiance...

Les moyens d'évaluation

Le projet pédagogique est un document élaboré par l'équipe d'animation qui se doit d'être vivant. Avant les vacances d'été nous nous retrouvons pour une journée d'échanges et de préparation. C'est l'occasion de créer du lien entre tous les membres de l'équipe d'animation et de s'assurer que nous portons les mêmes valeurs que nous voulons transmettre aux enfants.

Tous les mardis soirs une réunion de travail a lieu après la journée. Cela permet de faire le bilan de la semaine passée (organisation, contact avec les enfants et leur famille, activités mises en place, problèmes particuliers...). Un second temps est consacré à l'élaboration du programme d'activités pour la semaine suivante. Nous nous appuyons sur les idées, les demandes et les retours des enfants.

Chaque soir les animateurs sont à la disposition des parents pour faire le bilan de la journée et répondre à leurs questions. Ces moments d'échange privilégiés sont importants pour récolter l'avis des parents sur notre fonctionnement et ajuster si nécessaire nos pratiques afin de continuer à proposer un service de qualité.

Durant l'été nous accueillons des stagiaires BAFA. Cela nous permet de transmettre les bases de notre métier d'animateur et de se confronter aux questions des jeunes en formation afin de prendre du recul sur nos pratiques. Un suivi est organisé par la directrice et des bilans réguliers ont lieu durant le stage.

A la fin de l'été un bilan écrit est réalisé par la directrice avec l'aide des animateurs. Il est transmis à la direction de la CCPCP et aux élus membres de la commission enfance jeunesse au sein de la communauté de communes. Une réunion aura lieu à l'automne pour analyser l'activité de la structure durant l'été : effectifs, projets, programmes d'activités, personnel, budget... Le but de cette évaluation est de nous permettre de prendre du recul sur notre organisation pour proposer une offre adaptée aux attentes des familles du territoire.

Ce projet pédagogique a été réalisé par la directrice avec l'aide de l'équipe d'animation. Il est valable pour l'été 2017 et après évaluation il sera réécrit pour la période de septembre 2017 à juin 2018.